

TIRAGE VOITURE DE RÊVE



AU PROFIT DE
opération
enfant
soleil 

BILLET 125 \$
Seulement
3500 billets

Gagnez une magnifique
Porsche 718 Boxster 2022
valeur de **106 000 \$**
ou 50 000 \$ en argent.

Nouveau !
2^e prix à gagner : 25 000\$ en argent

Tirage le 22 juin 2022

**ACHETEZ
ICI**

En collaboration avec



Centre Porsche
Québec

operationenfantsoleil.ca

FOIRE AUX QUESTIONS

Qui peut participer au tirage ?

Le tirage est ouvert à toute personne âgée de 18 ans et plus qui achète son billet dans la province de Québec.

Où peut-on acheter des billets ?

En ligne sur le site d'Opération Enfant Soleil et chez nos partenaires :

Famiprix et Tuango du 20 janvier 2022 au 10 juin 2022

Quand le tirage aura-t-il lieu ?

Le tirage aura lieu le **22 juin 2022**, à 14h00, au siège social de Famiprix situé au 6000, rue Armand-Viau à Québec (QC). Le nom du gagnant du grand prix et le nom du gagnant du 2^e prix et leur numéro de billet seront inscrits sur le site Internet de Famiprix sous l'onglet « Concours » et sur le site Internet d'Opération Enfant Soleil sous l'onglet « Tirage Voiture de rêve ».

Les gagnants seront contactés par téléphone dans les 24h après le tirage et devront réclamer leur prix dans les 30 jours suivant le tirage, au siège social de Famiprix situé au 6000, rue Armand-Viau, Québec, Québec, G2C 2C5. Tél. (418) 847-3311.

Jusqu'à quand peut-on participer ?

Les billets sont disponibles auprès de nos partenaires, [en ligne](#), ou chez Opération Enfant Soleil au 1 877 683-2325, jusqu'au 21 juin 2022, 11h00.

Quelle est la somme remise à Opération Enfant Soleil pour chaque billet vendu ?

La totalité de l'achat du billet est remise à Opération Enfant Soleil, soit les 125 \$ en entier. Nous sommes choqués de pouvoir compter sur l'appui de généreux partenaires qui nous permettent de réduire le coût d'opération d'un tel projet à son minimum.

Quelle est la valeur du prix du tirage?

Le premier prix : une voiture de marque Porsche 718 Boxster 2022 à transmission automatique d'une valeur de 106 000 \$ incluant les taxes, la préparation, le transport et les options.

- L'immatriculation, les assurances, l'essence et l'entretien du véhicule sont aux frais du gagnant.

À son choix, le gagnant du premier prix pourra choisir entre la voiture décrite précédemment ou une somme d'argent de 50 000 \$.

Le deuxième prix : un montant de 25 000 \$ en argent remis par chèque.

J'ai perdu mon billet, que faire ?

Nous identifions le gagnant grâce à deux pièces d'identité qui confirment son nom et ses coordonnées, inscrits sur le coupon de participation dûment rempli lors de son achat. La perte de votre billet n'est pas un problème.

Nous sommes un groupe, peut-on acheter un billet ?

Oui. Les groupes peuvent se procurer un billet de tirage, pourvu que le nom de chacune des personnes qui ont acheté le billet figure sur le coupon de participation. Si l'espace est insuffisant, il suffit de nommer un représentant du groupe, puis de rédiger un document signé par toutes les parties stipulant que le billet portant le numéro XYZ appartient au groupe représenté par (nom du représentant). Sur le document, vous devez inscrire lisiblement le nom de toutes les personnes appartenant au groupe, et celles-ci doivent le signer.

Je ne réside pas au Québec, puis-je acheter un billet?

Oui. Vous pouvez vous procurer un billet sur le territoire de la province de Québec.

J'ai moins de 18 ans, puis-je acheter un billet?

Non. Les acheteurs doivent être âgés de 18 ans ou plus selon la loi, sans quoi ils ne pourront pas être reconnus comme gagnants du tirage.

Qui ne peut pas participer au tirage?

- Les personnes âgées de moins de 18 ans;
- Les employés d'Opération Enfant Soleil et les personnes âgées de 18 ans et plus demeurant à la même adresse civile.

Puis-je acheter plusieurs billets?

Oui.

Puis-je acheter un billet sous un autre nom pour l'offrir en cadeau?

Oui. La personne inscrite sur le billet doit être âgée de 18 ans et plus et vous devez inscrire son adresse civile et les coordonnées pour joindre cette personne.

Est-ce que le premier prix est monnayable?

La valeur totale du prix n'est pas monnayable. Cependant, le gagnant peut choisir 50 000\$ plutôt que le véhicule.

Est-ce que je peux avoir un reçu d'impôt pour l'achat de mon billet ?

Malheureusement, aucun reçu n'est délivré, car vous avez la chance de gagner un prix.

Les tirages et concours sont régis par la Régie des Alcools et des Jeux du Québec (RACJ) qui a des règles très précises et que nous nous devons respecter.

L'achat de billets de tirage ne constitue pas un don au regard de la loi de l'impôt. Un don doit être un montant d'argent donné sans contrepartie. Dans le cas des tirages, la contrepartie représente la chance de gagner.

Puis-je acheter mon billet en ligne?

Oui, juste ici : operationenfantsoleil.ca/comment-donner/voiture-de-reve/

Quel est le délai pour recevoir mon billet acheté en ligne?

Vous recevrez vos billets électroniques dans un délai de 24h. Vérifiez votre boîte de courriels indésirables s'il n'apparaît pas dans votre boîte de réception.

Comment s'assurer que mon achat en ligne a bien été complété?

Suivant votre transaction, vous recevrez un courriel vous confirmant votre achat. Votre coupon est ajouté au baril de tirage et vous recevez votre billet électronique par courriel dans un délai de 24h. Vérifiez votre boîte de courriels indésirables.

Si le prix n'est pas réclamé dans les 30 jours suivants le tirage, qu'advient-il?

Dans le cas où le prix ne serait pas réclamé dans les 30 jours suivants le tirage, Familiprix procèdera à un deuxième tirage, au plus tard le 1er jour ouvrable suivant l'échéance de ladite période de 30 jours, au siège social de Familiprix situé au 6000, rue Armand-Viau, Québec, G2C 2C5. Tél. (418) 847-3311.